

À L'AFFICHE CET ÉTÉ



Big Tour 2020, le 7 août

Nouveauté 2020

Cette année, Carnac accueille le **Big Tour 2020** afin de faire découvrir au grand public tout le **savoir-faire entrepreneurial français**.

Sur la **base Est de Port-En-Drô**, vous attendent **dès 17h** : des espaces dédiés à l'industrie, à l'innovation, à l'emploi et au climat ainsi que des animations en réalité virtuelle, des sessions quiz sur les enjeux de demain, des espaces pour découvrir les métiers de la plasturgie et des composites ainsi que des nouvelles matières bio sourcées.

Cet évènement s'achèvera par **un grand concert en fin de soirée, autour de 21h**, célébrant les industries culturelles et créatives.



Musique et patrimoine à l'honneur à Carnac avec le Festival International d'Orgue

Le Festival International de l'Orgue revient à Carnac **tous les mercredis de l'été, jusqu'au 26 août 2020**. L'occasion de (re) découvrir l'orgue du XVIII^{ème} siècle de l'église **St-Cornély de Carnac**, classé monument historique.

Des rendez-vous en marge du Festival sont également programmés.

Plus d'informations sur la programmation :
www.carnac.fr (Rubrique Actualités)

À L’AFFICHE CET ÉTÉ (Suite)



Musique et patrimoine à l’honneur à Carnac avec le Festival Terraqué

Comme chaque année, le chef d’orchestre Clément Mao-Takacs et ses musiciens vous donnent rendez-vous pour des **concerts de musique classique organisés dans les plus beaux sites patrimoniaux de Carnac**, du 27 août au 13 septembre.

Plus d’informations sur la programmation :
www.carnac.fr (Rubrique Actualités)

VOS AUTRES RENDEZ-VOUS JUSQU’EN SEPTEMBRE

(Liste non exhaustive donnée à titre indicatif. Elle peut évoluer)



Citoyen/Solidaire : don du sang (28 août).

Culture/ Sports : Forum des associations (12 sept) ; Pardon de la Chapelle de Kergroix (20 sept.) ; Finn Ouest Tour, compétition nautique (26 et 27 sept.).

Environnement : World CleanUp Day, nettoyage de l’Anse du Pô (19 sept.).

Et retrouvez tous les événements de l’été dans le
« **Carnac s’anime** » disponible à l’Office de tourisme.

CULTURE



Médiathèque Terraqué

Accueil du public

Jusqu’au 29 août inclus, la médiathèque est ouverte du **mardi au samedi, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h** (établissement exceptionnellement fermé, chaque jour, entre 12h30 et 13h30).

Activités jeunesse

Cet été, la médiathèque vous propose des **lectures filmées de contes pour enfants** ainsi que des **créations artistiques** et des **jeux à réaliser**. Ces lectures de contes s’inscrivent dans le cadre de l’évènement national « Partir en Livre » du Ministère de la Culture, en partenariat avec les éditions École des Loisirs, Didier Jeunesse et Mijade.

Retrouvez ces animations sur le blog de Terraqué
<https://mediathequeterraque.wordpress.com>

CULTURE



Musée de Préhistoire

Accueil du public sur réservation

Le Musée de Préhistoire de Carnac vous accueille en visite libre, **chaque jour, jusqu'au 31 août, de 10h à 18h30, sur réservation préalable** par téléphone au **02 97 52 66 36** ou en ligne sur :

<https://www.museedecarnac.com>

Découverte des collections du Musée en toute liberté

Le Musée édite cette année **un guide du visiteur, en 6 langues**, afin de permettre une découverte en toute autonomie des objets présentés dans les vitrines. Un code couleur permet ainsi de retrouver aisément à quelle période de la Préhistoire appartient tel ou tel objet exposé de la collection.

Un jeu est proposé aux plus jeunes afin de les inciter à une observation ludique des vitrines. Accessible par téléchargement depuis son téléphone portable, il a été spécialement conçu pour permettre une visite dynamique du Musée en famille.

Accès : <https://www.museedecarnac.com/archeologues-en-herbe/>



Démonstrations et échanges avec un archéologue Jusqu'au 31 août

Pour achever en toute convivialité votre visite, **un médiateur scientifique du Musée vous attend, chaque jour, de 11h à 12h et de 14h à 18h30**, à l'arrière du bâtiment, pour répondre à vos questions et vous plonger, à travers diverses démonstrations, dans le quotidien des femmes et des hommes du Néolithique. Observez comment nos ancêtres allumaient le feu, travaillaient la terre, le bois, la pierre ou fabriquaient un outil à partir de fibres végétales. **Découvrez ainsi, de manière vivante, les grands enjeux de la recherche archéologique !**

Plus d'informations (*tarifs, consignes sanitaires etc.*) :

www.museedecarnac.com

SÉCURITÉ-TRANQUILLITÉ

Règlementation du bruit

Afin que chacun profite sereinement de ses vacances, les occupants des locaux d'habitation sont tenus de prendre toutes les précautions nécessaires pour que la tranquillité du voisinage ne soit pas troublée par l'utilisation d'appareils audiovisuels, d'instruments de musique, d'appareils ménagers (etc.). Cette règle s'applique également sur la plage. **Tout contrevenant s'expose à une amende de 68 euros.**

Priorité aux piétons boulevard de la Plage

Afin d'assurer la sécurité de tous et de préserver la tranquillité du voisinage, **un arrêté municipal interdit la pratique des Engins de Déplacement Personnel non motorisés (EDP)** (*skate-board, BMX, seegway, trottinette, rollers, patins à roulette etc.*) **sur le platelage en bois, les gradins et les bancs.** Les contrevenants encourent une amende de 38 euros. Il est rappelé que sur le boulevard de la Plage et les nouveaux aménagements du front de mer, le piéton reste prioritaire. Les autres usagers à roulettes doivent être prudents, vigilants et respectueux.

PROPRETÉ



Collecte des ordures ménagères

Assurée par l'intercommunalité Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA), la collecte des **sacs noirs** s'effectue **en juillet et août**, deux fois par semaine, le **lundi et le vendredi matin**. De son côté, la prise en charge des **sacs jaunes** reste assurée le **samedi matin**.

Afin de préserver la propreté du territoire :

- Les poubelles (*conteneurs conformes*) doivent être **sorties la veille au soir du jour de collecte**.
- Il est **interdit de déposer les sacs dans les corbeilles urbaines ou à côté de votre conteneur**.
- **Tout sac déposé sur la voirie constitue un dépôt sauvage et n'est pas collecté**. Cette mesure permet d'éviter la présence, sur le domaine public, de sacs éventrés par les animaux.
- Merci de veiller à ce que tout le matériel utilisé dans le cadre du Covid-19 (*masques, gants, mouchoirs, lingettes, etc.*) soit déposé dans un petit sac fermé avant d'être jeté dans la poubelle d'ordures ménagères.



Déchèteries

AQTA a élargi les horaires d'ouverture de ses déchèteries aux particuliers et professionnels jusqu'au **29 août**. La déchèterie de **Carnac** est ouverte, **hors dimanches et jours fériés**, de **9h à 12h** et de **13h30 à 18h**.

Pour rappel, seuls les habitants de la Communauté de Communes et les entreprises munies d'une carte d'accès peuvent venir y déposer leurs déchets. Des agents vérifient à l'entrée **le justificatif de domicile** (*carte grise du véhicule, facture EDF etc.*) ainsi que la **carte des professionnels**.

Le textile est de nouveau accepté.

Le nombre de véhicules restant limité, afin d'assurer les distances de sécurité, **un temps d'attente** est à prévoir sur certains horaires. Il vous est donc recommandé :

- de **privilégier l'après-midi**, période généralement plus calme ; **d'éviter le samedi** ;
- de **placer les déchets dans des contenants adaptés** (*sacs, seaux, bacs, etc.*) et par type de déchets (*métaux, bois, non valorisables etc.*) afin d'être efficace lors du déchargement ;
- de se munir d'un masque, de son propre équipement (*pelle, balai etc.*) car aucun matériel n'est prêté, et de respecter les gestes barrières (Covid-19).

Informations au 02 97 29 18 69 ou à accueil@auray-quiberon.fr

Feux de déchets verts interdits

Pour rappel, les déchets verts sont des éléments végétaux issus de la tonte, de la taille, d'élagage et de débroussaillage.

Leur **brûlage à l'air libre**, par des particuliers, des professionnels et des collectivités est **interdit toute l'année dans tout le département**.



CARNAC

VOS 27 ÉLUS

Votre Conseil municipal

MANDAT 2020-2026

Les résultats du scrutin du 15 mars 2020 en chiffres

(un seul tour)

4 313 inscrits sur les listes électorales.

46,12% des inscrits ont participé au 1^{er} tour des élections municipales à Carnac.

65,52% des suffrages exprimés vont en faveur de la liste conduite par Olivier LEPICK, « Carnac à votre image ».

25,94% des suffrages exprimés vont en faveur de la liste portée par Jeannine LE GOLVAN, « Carnac Avenir ».

8,52% des suffrages exprimés vont en faveur de la liste portée par Pierre-Léon LUNEAU « La Carnacoise, liste citoyenne ».

Pour rencontrer vos élus

> Pour prendre rendez-vous avec vos élus : **02 97 52 06 86**. La mairie est ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h ; le samedi, de 10h à 12h (pour l'état civil uniquement).

> Les conseils municipaux ont lieu au minimum une fois par trimestre. Les citoyens peuvent assister à chaque séance. Pour connaître les prochaines dates de conseils et extraits de délibérations : www.carnac.fr (rubrique Vie Municipale > Comptes-rendus municipaux) ou par voie d'affichage (panneaux situés à l'entrée de la mairie) ou par voie de presse.

Composition des commissions

Finances, Développement Économique	Pascal LE JEAN
	Olivier BUQUEN
	Catherine ISOARD
	Christophe RICHARD
	Christine LAMANDE
	Juliette CORDES
	Marie-Pierre GASSER
	Tom LABORDE
Pierre-Léon LUNEAU	

Travaux, Sécurité, Développement durable, Circulations douces	Gérard MARCALBERT
	Catherine ALLAIN
	Michel DURAND
	Loïc HOUDOY
	Jean-Paul KERGOZIEN
	Marie-Pierre GASSER
	Françoise LE PENNEC
	Jeannine LE GOLVAN
Pierre-Léon LUNEAU	

Urbanisme	Michel DURAND
	Gérard MARCALBERT
	Françoise LE PENNEC
	Sylvie ROBINO
	Paul CHAPEL
	Marie-Pierre GASSER
	Yann GUIMARD
	Pierre-Léon LUNEAU

Enfance Jeunesse, Scolaire, Sports	Loïc HOUDOY
	Christophe RICHARD
	Morgane PETIT
	Katia SCULO
	Jean-Luc SERVAIS
	Charles BIETRY
	Jeannine LE GOLVAN



● **Pascal LE JEAN, Adjoint**
Finances, Services Généraux,
Développement touristique
et économique du territoire



● **Sylvie ROBINO, Adjointe**
Affaires Sociales, Solidarités



● **Loïc HOUDOY, Adjoint**
Enfance Jeunesse, Communication

**VOS 27
REPRÉSENTANTS
AU
CONSEIL MUNICIPAL**



● **Catherine ALLAIN, Adjointe**
Environnement, Développement durable



● **Michel DURAND, Adjoint**
Urbanisme



● **Catherine ISOARD, Adjointe**
Culture



● **Gérard MARCALBERT, Adjoint**
Travaux, Sécurité, Circulations douces

■ Élus issus de la liste
« Carnac à votre image ».

■ Élus issus de la liste
« Carnac Avenir ».

■ Élus issus de la liste
« La Carnacoise,
liste citoyenne ».



● **Christine LAMANDÉ, Adjointe**
Associations, Animations



● **Paul CHAPEL**
Conseiller municipal délégué
à l'Urbanisme Territorial et aux
Relations avec l'Intercommunalité



● **Jeannine LE GOLVAN,**
Conseillère municipale



● **Yann GUIMARD,**
Conseiller municipal



● **Tom LABORDE,**
Conseiller municipal



● **Pierre
Léon
LUNEAU,**
Conseiller
municipal



Christine DESJARDIN,
Conseillère municipale
déléguée à la Santé
et aux Handicaps



Jean-Luc SERVAIS,
Conseiller municipal délégué
en charge de Grands Projets



Nadine ROUÉ,
Conseillère municipale déléguée
aux Animations Touristiques



Christophe RICHARD,
Conseiller municipal délégué
aux Sports



Marie-Pierre GASSER,
Conseillère municipale déléguée
à la Vie Citoyenne,
à l'État-Civil et aux Cimetières.
Correspondant Défense



Jean-Paul KERGOZIEN,
Conseiller municipal délégué
à l'Agriculture, l'Ostréiculture
et à la Ruralité



Charles BIÉTRY,
Conseiller municipal



Françoise LE PENNEC,
Conseillère municipale



Juliette CORDES,
Conseillère municipale



Katia SCULO,
Conseillère municipale



Olivier BUQUEN,
Conseiller municipal



Morgane PETIT,
Conseillère municipale



**Philippe
LE GUENNEC,**
Conseiller
municipal



**AVEC
LES DÉLÉGATIONS
DE CHACUN DE
VOS ÉLUS**



Olivier LEPICK, MAIRE

Vos trois représentants
carnacois au sein de
l'intercommunalité,
Auray Quiberon
Terre Atlantique (AQTA).



Composition des commissions (Suite)

Culture, Associations, Animations	Catherine ISOARD
	Christine LAMANDÉ
	Pascal LE JEAN
	Christophe RICHARD
	Philippe LE GUENNEC
	Christine DESJARDIN
	Jean-Paul KERGOZIEN
	Yann GUIMARD

Commission d'Appel d'Offres	Pascal LE JEAN
	Paul CHAPEL
	Gérard MARCALBERT
	Jean-Luc SERVAIS
	Jeannine LE GOLVAN
	Michel DURAND (Suppléant)
	Catherine ISOARD (Suppléante)
	Catherine ALLAIN (Suppléante)
	Christine DESJARDIN (Suppléante)
	Pierre-Léon LUNEAU (Suppléant)

Commission Délégations de Service Public (DSP)	Pascal LE JEAN
	Christophe RICHARD
	Catherine ALLAIN
	Charles BIÉTRY
	Jeannine LE GOLVAN
	Michel DURAND (Suppléant)
	Gérard MARCALBERT (Suppléant)
	Catherine ISOARD (Suppléante)
	Christine DESJARDIN (Suppléante)
	Pierre-Léon LUNEAU (Suppléant)

Secteur scolaire

Conseil d'Administration du Collège des Korrigans et de la commission permanente
Loïc HOUDOY
Marie-Pierre GASSER (suppléante)

Conseil d'école maternelle et primaire publique
Loïc HOUDOY

Secteur social

Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
Sylvie ROBINO
Christine DESJARDIN
Marie-Pierre GASSER
Juliette CORDES
Tom LABORDE

Centre National pour l'Action Sociale (CNAS)
Sylvie ROBINO

Secteur associatif

Comité de jumelage Carnac-Iltertissen
Christine LAMANDÉ
Katia SCULO
Morgane PETIT
Philippe LE GUENNEC
Yann GUIMARD
Yacht-Club de Carnac
Pascal LE JEAN
Christophe RICHARD
Loïc HOUDOY (suppléant)
Michel DURAND (suppléant)

Comité de jumelage Carnac-La Clusaz
Loïc HOUDOY
Olivier BUQUEN
Catherine ISOARD
Philippe LE GUENNEC
Jeannine LE GOLVAN
Paysages de Mégalithes de Carnac et du Sud Morbihan
Olivier LEPICK
Catherine ISOARD
Les Amis du Rivage
Gérard MARCALBERT

Autres

Syndicat Départemental d'Energies du Morbihan (SDEM)
Gérard MARCALBERT
Michel DURAND

Espace, Aménagement et Développement du Morbihan (EADM)
Pascal LE JEAN

Vos élus au sein des instances

Secteur touristique

Comité de direction de l'Office de tourisme
Olivier LEPICK
Pascal LE JEAN
Nadine ROUÉ
Katia SCULO
Christophe RICHARD
Juliette CORDES
Catherine ALLAIN
Christine DESJARDIN
Yann GUIMARD

Agence Départementale du Tourisme du Morbihan
Pascal LE JEAN

Club des Plus Belles Baies du Monde
Pascal LE JEAN

Sensation Bretagne
Pascal LE JEAN

Vos référents et correspondants

Lutte contre les nuisibles
Gérard MARCALBERT
Jean-Paul KERGOZIEN (suppléant)
Mémoire auprès de l'Office national des Anciens Combattants
Pascal LE JEAN

Langue bretonne
Philippe LE GUENNEC

Défense, Délégué militaire départemental
Marie-Pierre GASSER

Sécurité et Prévention Routière
Gérard MARCALBERT

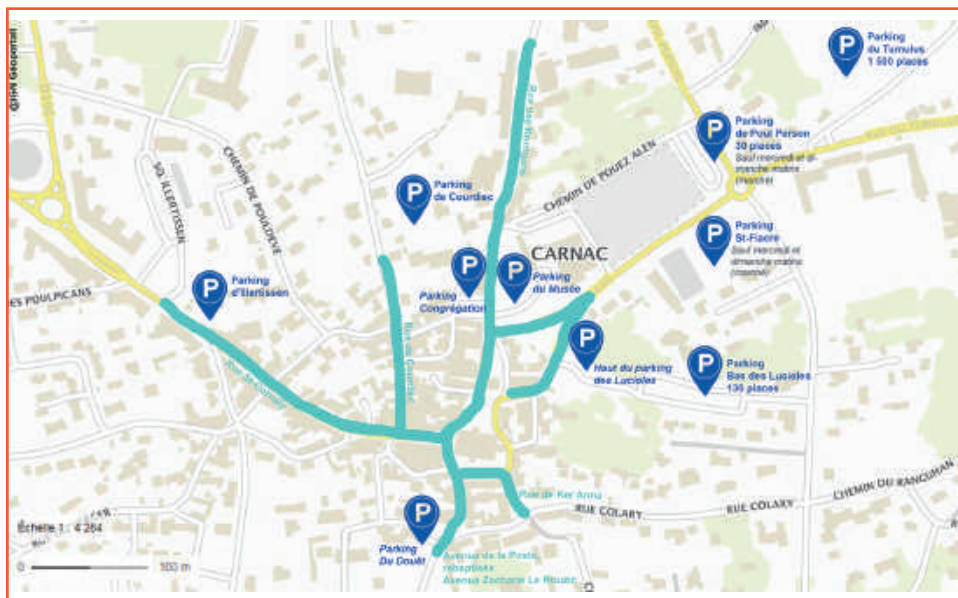
STATIONNEMENTS

Suite à la crise sanitaire, **le stationnement est exceptionnellement gratuit sur tout le territoire.** Vous n'avez pas besoin de vous présenter aux horodateurs.

Seules les zones de stationnement limitées en temps sont maintenues comme les zones bleues afin de favoriser les rotations entre les flux de véhicules. **Pensez à apposer sur votre pare-brise un disque bleu européen**, disponible dans certains commerces ou au Musée de Préhistoire. Surveillez la signalétique présente sur place pour connaître la durée autorisée du stationnement.



Comme l'an dernier des **parkings de délestage supplémentaires** sont mis en place pendant l'été (*pictogrammes bleus sur la carte de gauche*). Ils renforcent la capacité des **parkings disponibles**, notamment en **centre bourg** (*carte ci-dessous*).



Le stationnement sauvage Route des Alignements, vers la Maison des Mégalithes, entre la Croix Audran et le rond-point, est interdit. **Les contrevenants s'exposent à une amende de 35 euros.**

NOUVEAUTÉ 2020

L'avenue Miln et l'allée du Parc, rues commerçantes côté plage, deviennent des voies exclusivement piétonnes, entre 17h et minuit, chaque jour, du vendredi 3 juillet au dimanche 30 août. Cette disposition intervient suite à la crise du Covid-19. Elle permet aux commerçants qui le souhaitent d'étendre leur terrasse sur la voie et vise ainsi : à faciliter le respect des recommandations en matière de distanciation sociale, à soutenir les commerçants dans un contexte économique difficile ainsi qu'à renforcer également la sécurité des piétons.

LES 5 PLAGES DE CARNAC



NUMÉROS DE TÉLÉPHONE
SAPEURS POMPIERS 18
SAMU 15
GENDARMERIE 17
POLICE MUNICIPALE 06 74 53 65 73 (7j/7 et 24h/24)
CROSS 196

RECONNAÎTRE LES PAVILLONS DE BAINADE

- Baignade surveillée
- Baignade surveillée dangereuse
- Baignade interdite
- Baignade interdite pour cause de pollution
- Limite des zones surveillées

INTERDICTIONS A L'ANNÉE SUR LES 5 PLAGES DE CARNAC
 Leur non respect rend leur auteur passible d'une amende de 68€, pouvant être majorée

- Tous les animaux, même tenus en laisse
- La consommation de boissons alcoolisées
- L'allumage de feux

À NOTER :
 Si la musique n'est pas interdite, ses utilisateurs doivent toutefois veiller au respect de la tranquillité d'autrui. En cas de manquement, le contrevenant est passible d'une amende de 68€, pouvant être majorée.

LÉGENDE

- Cendriers de plage** (corbeilles pour la collecte, le traitement et le recyclage des mégots en mobiliers)
- Poste d'accompagnement et de soins** Du 3/07 au 27/08, de 13h à 19h
- Postes de secours** Du 3/07 au 27/08, de 13h à 19h
- Point accueil saisonnier handicapés** Du 3/07 au 27/08, de 13h à 19h
- Zones plage sans tabac**



Parce que demain commence aujourd'hui, CARNAC S'ENGAGE...

Il est urgent d'agir !

Nos objectifs :

 Zéro mégot

 Zéro déchet/plastique

 Zéro déjection canine

 Zéro pesticide

 Zéro abattage d'arbre

✓ Je respecte les 6 zones de plage sans tabac. **38€ d'amende**

✓ J'utilise les cendriers de poche gratuits mis à disposition en mairie et à l'Office de tourisme. **68€ d'amende**

✓ Je recycle mes mégots en utilisant les 18 corbeilles spécifiques installées sur les 5 plages de Carnac.

✓ Fini le plastique jetable, j'utilise des contenants durables. Je viens sur le marché avec mon propre contenant.

✓ Je ne laisse aucun plastique dans l'espace public (emballages, sacs, couverts, jouets sur la plage etc.). Si les poubelles ne sont pas disponibles ou pleines, je remporte mes déchets avec moi pour un tri sélectif et responsable.

#1 Je mets les déjections canines dans un sac. **68€ d'amende**

#2 Je DÉPOSE ce sac dans une poubelle afin d'éviter la pollution des eaux de ruissellement et de la mer.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, il est interdit pour les particuliers d'acheter, d'utiliser et de stocker des pesticides chimiques (fongicide, herbicide...) pour jardiner ou désherber. Retrouvez des solutions alternatives sur :

 www.jardinier-autrement.fr

Tout abattage d'arbre est soumis à une déclaration préalable en Mairie.

 Contact : servicetechnique@carnac.fr

250


nombre de substances chimiques nocives contenues dans la fumée, dont 50 sont cancérogènes.

500
 litres

quantité d'eau qu'1 seul mégot peut polluer.

450
 ans

durée que met un seul déchet plastique pour se désagréger dans la nature, en micro-particules polluantes qui entrent dans la chaîne alimentaire.

8 millions /an nombre de tonnes de déchets plastiques retrouvés chaque année dans les océans.

Le saviez-vous ?

L'ensemble des espaces verts communaux, y compris trottoirs et cimetières, sont entretenus par une gestion différenciée et l'utilisation de techniques alternatives aux produits phytosanitaires. 

Imaginez...

Carnac sans ses arbres remarquables, ses pins : la commune conserverait-elle son charme si légendaire sans eux ?



Tous 100% acteurs de la préservation de l'environnement à Carnac

TRANSPORTS COLLECTIFS



Carnavette

Le transport collectif **GRATUIT**, *Carnavette*, de jour, circule jusqu'au 30 août 2020, 7 jours sur 7, y compris les jours fériés.

Trois circuits sont proposés cette année, sur une amplitude horaire de 10h30 à 13h et de 14h à 19h30.

L'un relie la campagne au bourg. Un autre rejoint le bourg à la Grande-Plage, avec un arrêt à l'Office de tourisme de la Plage. Enfin, un troisième circuit relie Port-En-Drô, l'Office de tourisme de la Plage ainsi que la plage du Men Dû.

Des dépliants sont disponibles en mairie et à l'Office de tourisme du bourg et de la plage.

Infos complémentaires : www.carnac.fr



Transport À la Demande (TAD)

Pour les Carnacois de plus de 65 ans, ne possédant pas de véhicule ou n'ayant pas le permis de conduire ou en situation de handicap, le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** propose un **service de Transport À la Demande** afin de faciliter leurs déplacements depuis leur domicile, sur le territoire communal et celui d'Auray.

Ceux-ci sont organisés le matin, **entre 9h et 12h**, le **mercredi** et **vendredi** pour **Carnac** et le **lundi** pour **Auray**. Ces déplacements ont vocation à faciliter les démarches administratives, les rendez-vous médicaux, les courses etc. À Carnac, le service permet notamment de se rendre sur le marché bihebdomadaire du mercredi ainsi qu'à la médiathèque Terraqué.

Réservations :

- pour le **lundi**, jusqu'au **vendredi** qui précède, **avant 12h** ;
- pour le **mercredi**, jusqu'au **mardi** qui précède, **avant 12h** ;
- pour le **vendredi**, jusqu'au **jeudi** qui précède **avant 12h**.

Contexte de crise sanitaire oblige, le **port du masque** et le **lavage des mains** sont exigés.

Informations complémentaires, tarifs et réservations : **02 97 52 85 02** ou par courriel à accueilccascarnac@ccas-carnac.fr